

## Nos retraités Diane Polnicky

Volume 56, numéro 1, janvier–mars 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029171ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029171ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

(2010). Nos retraités : Diane Polnicky. *Documentation et bibliothèques*, 56(1), 32–34. <https://doi.org/10.7202/1029171ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2010

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Diane Polnicky

dianepolnicky@yahoo.ca



**D**IANE POLNICKY A ŒUVRÉ au sein de la Fonction publique du Canada de 1970 à 1987, dans divers ministères et à la Bibliothèque nationale du Canada. Arrivée au Service des bibliothèques de l'UQAM en 1987, elle en fut la directrice générale de 2002 à 2006. Elle a été présidente de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec de 1999 à 2001 et secrétaire du Conseil d'administration de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada. Elle a siégé au sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ et à nombre de ses groupes de travail. Elle a représenté les bibliothèques universitaires à la table de concertation des bibliothèques québécoises. Depuis son départ à la retraite le 1<sup>er</sup> mai 2006, elle a agi comme consultante auprès du ministère de la Culture du Québec et a collaboré à l'organisation du congrès 2008 de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions), assumant la responsabilité du recrutement et de la gestion des bénévoles.

*Vous avez connu une longue carrière dans le monde de la documentation. Pouvez-vous la décrire rapidement pour les lecteurs de Documentation et bibliothèques ?*

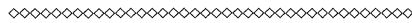
Trente-six ans de carrière, vécus en deux temps, de durée quasi égale. Trente-six ans de bonheur, à apprendre, tant sur le plan professionnel que sur une foule de sujets qui à prime abord n'avaient pas capturé mon attention. J'ai débuté ma carrière dans la Fonction publique fédérale. J'y ai travaillé pendant 17 ans, principalement dans des ministères à vocation scientifique et à la Bibliothèque nationale du Canada. J'ai poursuivi ma route pendant 19 ans à l'UQAM, comme gestionnaire, où j'ai eu la chance de faire le tour du jardin, des services techniques aux technologies de l'information, de la Bibliothèque centrale à la direction du Service des bibliothèques.

*Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fière ? Vos regrets ?*

Deux dimensions m'ont passionnée tout au long de ma carrière et sont à l'origine de réalisations dont je suis particulièrement fière. D'abord, la gestion des ressources humaines : confier des mandats, des projets qui ont amené des employés à se dépenser et à se dépasser ; faire confiance ; susciter des carrières en bibliothéconomie et en gestion ; mettre sur pied des programmes



*Les bibliothèques devront collaborer encore davantage, partager, pour éviter le gaspillage de la numérisation en double des mêmes textes.*



en rayon, mais d'un accès à distance à un serveur où sont stockées les publications numériques. En plus de partager le coût de l'abonnement, les bibliothèques disposent maintenant d'un pouvoir de négociation face au fournisseur : on dit que « l'union fait la force ». Voilà un bel exemple de retombée positive du réseautage.

*Avez-vous une idée de l'avenir du monde de l'information documentaire ?*

Que réserve l'avenir aux bibliothèques et à leurs personnels ? Des surprises parfois déroutantes, une incertitude quant à l'imprimé et la place que prendra le document numérisé, son rythme d'implantation et surtout d'adoption... Selon moi, une chose est certaine : les bibliothèques devront collaborer encore davantage, partager, pour éviter le gaspillage de la numérisation en double des mêmes textes. Les services et les ressources de l'une devront être de plus en plus accessibles à l'autre, en évitant toute bureaucratie administrative, autant que faire se peut. Il faudra aussi qu'elles participent activement à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine

documentaire, sous toutes ses formes. Enfin, dans ce monde du savoir et cette vague de mondialisation, elles se doivent d'assurer la formation des usagers aux compétences informationnelles pour qu'ils contribuent autant au respect des diverses cultures qu'à la création du bien-être collectif.

*Comment présenteriez-vous les convictions ou les idées qui vous ont animée tout au long de votre parcours professionnels ?*

On va là à l'essentiel. Le désir de servir et le souci de faire une différence auprès des usagers sont au cœur de ma vie professionnelle. La confiance dans mes collègues et le respect de ceux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler. Une éthique et des principes déontologiques de tous les instants. La collaboration avec tous les acteurs du milieu, en dehors des murs de la bibliothèque. On a beaucoup à apprendre à côtoyer les autres professionnels. Finalement, je me considère chanceuse d'avoir eu une si belle carrière, laquelle m'a permis de me réaliser au-delà de tous mes rêves de jeune débutante.

*Et la retraite ?*

La retraite, c'est le plaisir de déguster le temps, d'être présente aux miens, de me permettre de profiter de mes loisirs préférés, de réaliser des projets longtemps envisagés, de redonner un peu à la profession ce qu'elle m'a tant apportée, grâce au bénévolat (ici, je pense au Congrès de l'IFLA de 2008). ◉